

# ETAT DU DÉPLOIEMENT DE MAPRIMEADAPT ' EN NOUVELLE AQUITAINE

20 SEPTEMBRE 2024 À BORDEAUX

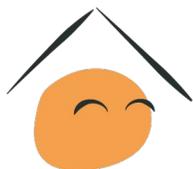
# Les objectifs de la présentation



# Présentation de MaPrimeAdapt'



Massifier l'adaptation des logements



## MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

Dépôt du dossier



[monprojet.anah.gov.fr](https://monprojet.anah.gov.fr)  
Une aide en ligne qui change tout !

Instruction locale (délégation locale de l'Anah ou collectivités délégataires)



## Pour quels ménages ?

- Ménages modestes et très modestes
- + 70 ans sans condition
- 60 à 69 avec justificatif de perte d'autonomie
- Personne en situation d'handicap



## Pour quel type de parc ?

- Résidence principale
- Propriétaire occupant et locataire du parc privé



## Quelles conditions ?

- AMO habilitée Anah ou agréée
- Justificatif handicap
- Justificatif de GIR uniquement pour les ménages entre 60 et 69 ans



## Quels financements ?

- Jusqu'à 70% de subvention avec un plafond de 22 000 € HT

# Des aides autonomie maintenues pour les propriétaires bailleurs et les copropriétés

## Pour les propriétaires bailleurs



- 35% des travaux jusqu'à 750€ par m<sup>2</sup> dans la limite de 80m<sup>2</sup> par logement

## Pour les syndicats de copropriété



- 50% des travaux subventionnés pour un montant maximum de l'aide de 10 000€ par hall rendu accessible



## Adaptation de la salle de bain

- Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée
- Rehausse des toilettes
- Pose de carrelage ou revêtement antidérapant
- Mise en place d'un lavabo adapté
- Pose de barres d'appui et mains courantes



## Autres travaux y compris extérieurs

- Création d'une pièce supplémentaire
- Création d'une unité de vie
- Installation de meubles pour personnes à mobilité réduite
- Élargissement ou aménagement de parking
- Aménagement du cheminement extérieur
- Autonomie/adaptation : autres choix



## Accessibilité

- 
- Création d'une rampe d'accès
- Installation d'un monte escalier
- Installation d'un ascenseur
- Installation d'un monte-personne ou plate-forme élévatrice
- Amélioration de la circulation intérieure - Élargissement de passages
- Aménagement d'une pièce
- Motorisation des volet roulants
- Installation ou adaptation des systèmes de commande (installations électriques, d'eau, de gaz et de chauffage, signalisation, alerte, interrupteurs) de fermeture et d'ouverture (portes, fenêtres, volets, interphones)
- Chemins lumineux



## À noter

- Les **travaux induits** sont également éligibles à la prise en charge par MaPrimeAdapt' et devront être clairement affichés dans le diagnostic.
- Un **principe de dérogation** peut s'appliquer seulement pour les travaux identifiés dans le diagnostic afin de s'adapter à la situation et aux besoins des ménages. L'intégration des travaux qui ne figurent pas dans cette liste, sera soumise à l'appréciation de l'instructeur
- ⊗ MPA' ne prend **pas** en charge les travaux qui ne sont pas rattachés au logement
- ⊗ MPA' ne prend **pas** en charge les travaux entraînant un abonnement pour l'utilisateur (ex : *bracelet anti-chutes*)



**Accompagnement  
obligatoire - diagnostic  
Autonomie - rôle des AMO**



# Un accompagnement AMO obligatoire – précision sur intervention de l'ergothérapeute dans parcours MPA'



## L'intervention de l'AMO

- Le recours à un AMO (socle ou complet) est **obligatoire** dans le cadre de MaPrimeAdapt'.
- Si le demandeur n'est pas déjà en contact avec un AMO, un AMO sera proposé lors de la création de dossier.

## Lors de la visite à domicile

*La visite à domicile ne peut pas avoir lieu en visioconférence.*

- Pour la visite à domicile, l'AMO informe le demandeur qu'il peut être assisté par un tiers de confiance, un aidant ou un professionnel qui l'aide au quotidien.
- Lors de la visite à domicile, l'AMO prendra en compte **les besoins de l'ensemble des personnes qui interviennent auprès du demandeur** (aidant, aide-soignante ...).



## L'intervention d'un ergothérapeute

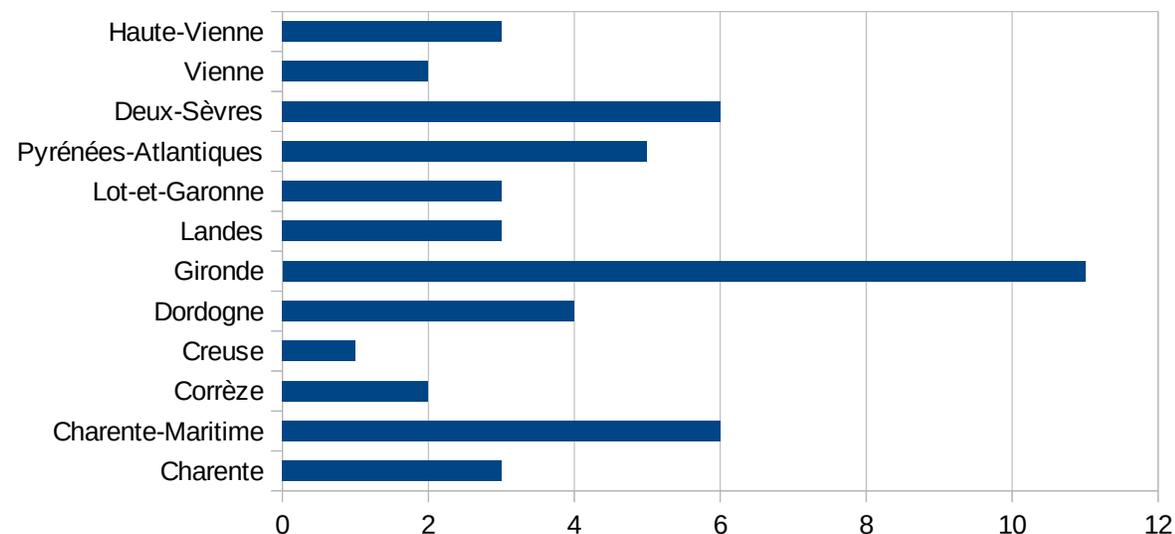
- En fonction de la situation du ménage, un ergothérapeute pourra intervenir lors du diagnostic logement autonomie conjointement avec l'AMO.
- L'intervention d'un ergothérapeute se fait toujours en complément et non en remplacement du diagnostic logement autonomie de l'AMO.
- Si le demandeur est déjà accompagné par un ergothérapeute, il aura la possibilité de transmettre son rapport d'ergothérapie.

# AMO Autonomie – des opérateurs spécialisés en Nouvelle-Aquitaine

## Les opérateurs en Nouvelle-Aquitaine

- ❑ 36 opérateurs distincts spécialisés thématique autonomie
- ❑ Une bonne couverture territoriale de ces opérateurs spécialisés avec en moyenne au moins de 2 opérateurs distincts par département - à l'exception de la Creuse (1 seul opérateur)

Nombre opérateurs autonomie par département en Nouvelle-Aquitaine





# Etat de déploiement de MPA' en Nouvelle- Aquitaine



# Bilan régional des aides Anah en faveur de l'adaptation des logements

Les logements financés par l'Anah au titre d l'autonomie de 2020 à 2023

Nouvelle-Aquitaine	Nb Logements Autonomie engagés entre 2020 et 2023				
	2020	2021	2022	2023	Total période 2020 à 2023
16 – Charente	113	125	171	175	584
17 – Charente-Maritime	169	302	299	299	1 069
19 – Corrèze	205	306	253	187	951
23 – Creuse	118	158	167	171	614
24 – CD Dordogne	190	388	355	344	1 277
33 – CD Gironde	48	115	80	62	305
33 – Bordeaux Métropole	179	267	274	247	967
40 – Landes	178	315	219	186	898
47 – Lot-et-Garonne	147	178	151	155	631
64 – CD Pyrénées-Atlantiques	65	118	101	77	361
64 – CAPBP	104	138	208	182	632
64 – CAPB	133	205	160	139	637
79 – Deux Sèvres	185	285	310	292	1 072
86 – Vienne	113	151	214	188	666
86 – CU Grand Poitiers	26	23	32	46	127
87 – Haute-Vienne	114	148	149	123	534
<b>Total Territoire de gestion NA</b>	<b>2 087</b>	<b>3 222</b>	<b>3 143</b>	<b>2 873</b>	<b>11 325</b>

## Bilan des aides Anah- Autonomie – période 2020 à 2023

- ❑ 11 325 logements financés au titre de l'autonomie avec les aides de l'Anah sur la période 2020 -2023
- ❑ Le nombre de dossiers autonomie le plus élevé se situe dans les Pyrénées-Atlantiques et représente près de 15 % du nombre total pour la région. On trouve le nombre le plus bas en Haute-Vienne avec 4,7 %.

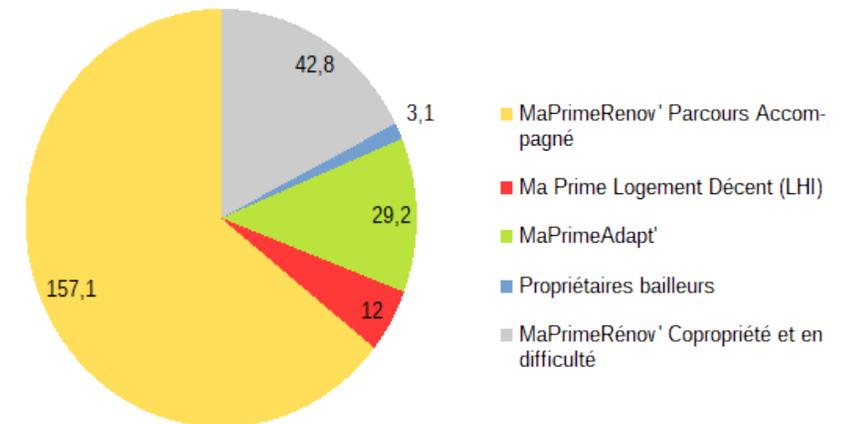
# Des moyens renforcés en 2024 en faveur de l'adaptation des logements

## Etat de déploiement de MaPrimeAdapt' au 15/09/2024

### ❑ Un budget 2024 : pour accélérer l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

- Un objectif ambitieux : **5 030 logements + 166% p/r au réalisé 2023**
- Une enveloppe renforcée : **29,2M€ en 2024 soit + 175% p/r au réalisé 2023**

Répartition des enveloppes par programme d'action en M€

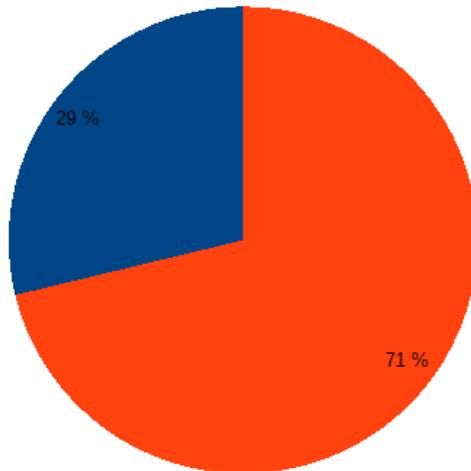


# Focus MaPrimeAdapt' au 15 septembre 2024 en Nouvelle-Aquitaine

## MaPrimeAdpt' – situation au 15/09/2024

- ❑ 2 450 logements subventionnés soit 50 % des objectifs 2024 atteints
- ❑ 21,2M€ de travaux générés
- ❑ 13,2M€ d'aides (avec un taux de subventionnement de 60%)
- ❑ 34% de + par rapport au 15/09/2023

### Bénéficiaires par catégories de revenus



### Type de propriétaires :

100% occupants

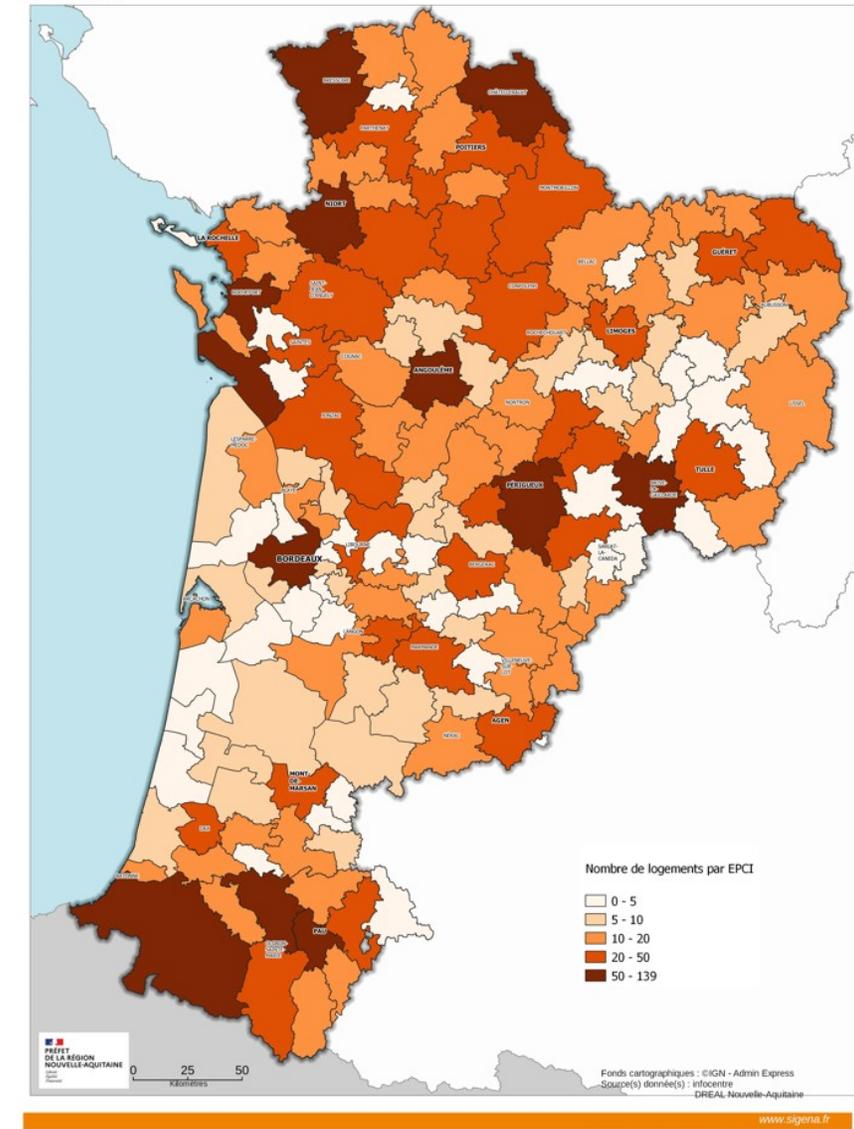
### Types de logements :

➤ 98% maisons individuelles (mise à jour)

■ PO. ress. modestes  
■ PO. ress. très modestes

ATLAS CARTOGRAPHIQUE  
DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Domaine Habitat

Les logements financés par l'Anah au titre de l'autonomie en 2023



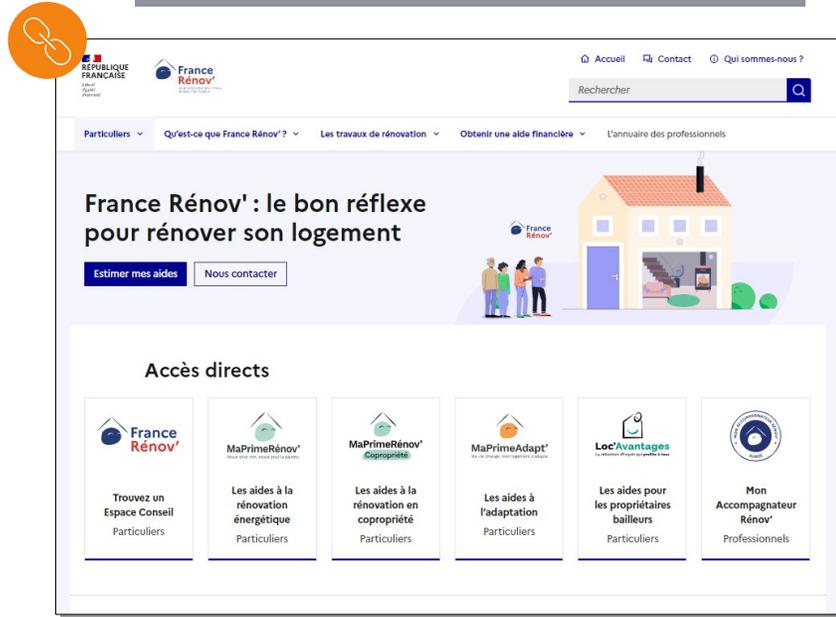


**Écosystème des acteurs -  
Parcours de l'usagers -  
Promotion MPA'**



# Les différents points d'entrée dans le parcours MaPrimeAdapt'

## Espace numérique : le site France Rénov'



## 2 typologies de contenus :

### PRÉVENTION

Sensibiliser aux risques d'accidents à domicile et la nécessité d'adapter son logement à son niveau d'autonomie.

### INFORMATION MPA'

Expliquer à l'utilisateur les modalités de MPA' et le rediriger vers la plateforme de création de dossiers (MPA')

## Espace physique : les Espaces Conseil France Rénov'

### 50 ECFR' RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA NOUVELLE AQUITAINE

Les Espaces Conseil France Rénov' proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation.

Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés.

Ils visent à aider les ménages à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long de leur projet.

## La liste des ECFR' est disponible sur France Rénov' :

### Trouver un Espace Conseil France Rénov''

Avant de vous lancer dans des projets de travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet. [Lien https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller](https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller)

Indiquez votre localisation pour trouver l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez vous

# Action promotion de MPA'

**Jean a adapté sa salle de bain pour rester autonome et il est enchanté.**



**NOUVELLE AIDE**  
**MaPrimeAdapt'**

- ✓ Une aide financière pour adapter son logement.
- ✓ Un accompagnement sur mesure.
- ✓ Pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

VOTRE CONSEILLER LOCAL FRANCE RENOV'  
rendez-vous sur : Point Info Energie en écrivant  
info.energie@grandpoitiers.fr ou en appelant le 05 49 30 20 54

CONTACTEZ-NOUS  
0 808 800 700 Service gratuit + prix appel  
france-renov.gouv.fr

**France  
Rénov'**  
Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

**“Pour adapter votre logement à la perte d'autonomie évitez les arnaques !**

Le meilleur conseil que je peux donner, c'est de vous rapprocher de France Rénov'. Nous vous informons et conseillons en toute neutralité. Ça permet d'éviter les mauvaises surprises ! ”

**Élise B., Conseillère France Rénov'.**

**6 Règles d'or**

- ✓ **Soyez vigilants**, les services publics ne démarchent jamais
- ✓ **Méfiez-vous des simulateurs d'aides** sur internet
- ✓ **Prenez le temps** de comparer plusieurs devis
- ✓ **Ne communiquez pas** vos coordonnées bancaires ou fiscales
- ✓ **Faites attention** aux offres trop alléchantes
- ✓ **Déposez votre dossier de demande d'aide AVANT** le début des travaux

**N'hésitez pas à vous rapprocher des Espaces conseil France Rénov'**

CONTACTEZ-NOUS  
0 808 800 700 Service gratuit + prix appel  
france-renov.gouv.fr

**France  
Rénov'**  
Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

05 49 30 20 54 - 05 49 30 20 54 - 05 49 30 20 54



# Des ressources supplémentaires



Le choix de l'artisan est à la discrétion de l'utilisateur. Toutefois, il existe des labels attestant du sérieux ou de la spécialité de certains artisans. L'Anah recommande de privilégier les artisans labélisés par exemple par :

## Entreprises et associations délivrant des labels :



## Labels :



Démarche de la Chambre  
des Métiers et Artisanat  
« Artisan Autonomie »



## Compétences certifiées :



Travaux d'adaptation  
pour les seniors



Travaux d'adaptation pour les  
personnes à mobilité réduite



Compétences et spécialités  
techniques d'un artisan

Réglementations particulières notamment  
en matière de protection de la santé



Spécialistes de l'accessibilité  
d'un bâtiment

Site officiel pour les personnes âgées et les aidants : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

# Annexes



## Pour quels ménages ?

Ménages modestes et très modestes  
+ 70 ans sans condition de GIR  
60 à 69 avec justificatif de perte d'autonomie  
Personnes en situation d'handicap, sans condition d'âge



## Pour quel type de parc ?

- Résidence principale
- Propriétaire occupant et locataire du parc privé
- Pas de condition d'ancienneté du logement



## Quelles conditions ?

AMO habilitée Anah ou agréée  
Justificatif handicap  
Justificatif de GIR uniquement pour les ménages entre 60 et 69 ans



## Quels financements pour AMO ?

- 3 niveaux de financement de l'accompagnement : AMO socle (350€), AMO complet (600€) et AMO ergo (800€)



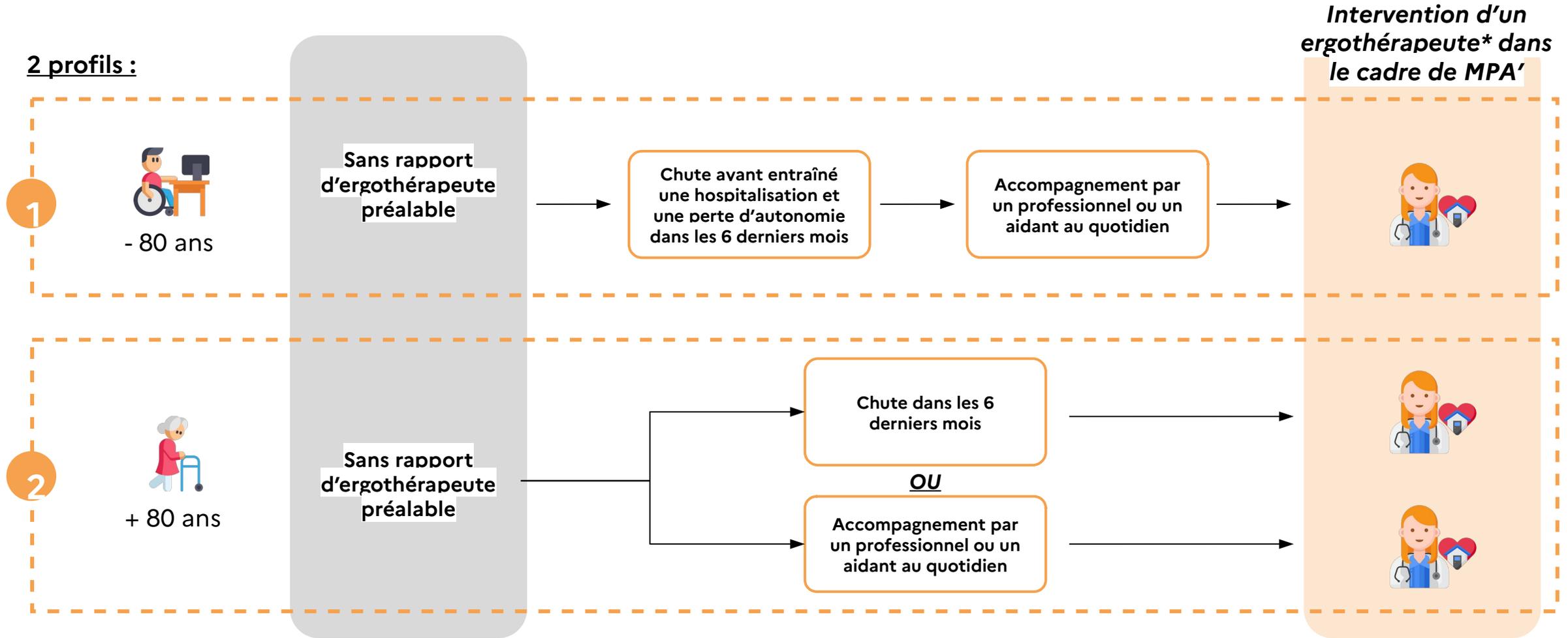
## Quels financements pour les travaux ?

- Ménages très modestes : taux subvention de 70 %
- Ménages modestes : taux de subvention de 50 %
- Plafond de dépense éligible 22 000€ HT

# Le parcours usager de MaPrimeAdapt'



# Les types de profils pouvant nécessiter l'appui d'un ergothérapeute pour le diagnostic logement autonomie



\*L'intervention d'un ergothérapeute se fait toujours en complément et non en remplacement du diagnostic logement autonomie de l'AMO

# Le diagnostic logement autonomie ne remplace pas l'évaluation 360° de la personne



## Bon à savoir

Le diagnostic logement autonomie ne remplace pas l'évaluation de la personne. Il se concentre uniquement sur le rapport qu'entretient l'utilisateur en perte d'autonomie avec son logement là où l'évaluation 360° de la personne observe le niveau d'autonomie de la personne dans tous les champs de sa vie.



### Diagnostic logement autonomie

- Dans le champ d'activité de l'Anah
- Uniquement destiné au déroulement de MPA'
- Évalue uniquement comment la personne évolue dans son logement et dresse les besoins d'adaptation du domicile



### Évaluation de la personne à 360°

- Dans le champ d'activité de la CNAV ou de la CNSA
- Dresse un constat de l'autonomie de la personne dans l'entièreté de son quotidien